CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP ADAL

Accueil et encadrement des touristes

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP ADAL, veuillez visiter :
capadaltourisme.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP ADAL

Accueil et encadrement des touristes

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ADAL-EP1 • Durée : **3 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande et préparation de l'accueil (3 questions) **Page 3**

2. Étude de l'itinéraire et organisation horaire (3 questions) **Page 5**

3. Préparation de la prestation et calcul du coût (3 questions) **Page 7**

4. Encadrement, prévention et conduite à tenir (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet associé **(PDF) :** https://capadaltourisme.fr/assets/annales/cap-adal-tourisme/Accueil et encadrement des touristes/2026/CAP (Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)) - Accueil et encadrement des touristes - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse de la demande et préparation de l’accueil

Vous préparez l’accueil à Mana de douze visiteurs inscrits à une sortie d’une journée entre Mana, Awala-Yalimapo et Yalimapo. Deux visiteurs préfèrent une marche modérée et l’itinéraire pédestre naturel, non aménagé, n’est pas accessible en fauteuil roulant.

Question 1.1. Rédigez une formule d’accueil adaptée au groupe et présentez brièvement la sortie en indiquant le lieu de départ, les principales étapes et l’horaire de retour prévu.

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à Mana et merci d’avoir choisi cette sortie. Nous partirons à 8 h 00 du point d’accueil de Mana, puis passerons par Awala-Yalimapo pour rejoindre le secteur de Yalimapo. Le programme comprend une marche guidée de 2,4 km sur un itinéraire balisé, une pause déjeuner et une présentation respectueuse du territoire. Nous veillerons à adopter une allure modérée. Aucune observation de la faune ni rencontre culturelle n’est garantie. Nous serons de retour au point d’accueil de Mana au plus tard à 16 h 30.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Départ de Mana à 8 h 00, passage par Awala-Yalimapo, marche guidée à Yalimapo, déjeuner et présentation du territoire. Retour à Mana au plus tard à 16 h 30.

Question 1.2. Indiquez les deux questions utiles à poser avant le départ pour vérifier les besoins des visiteurs et leur aptitude à participer à la marche. Expliquez comment répondre à la demande concernant l’accessibilité en fauteuil roulant sans promettre un aménagement absent du dossier.

1. « Avez-vous un besoin particulier ou une difficulté de mobilité à prendre en compte pendant la sortie ? »
2. « Vous sentez-vous en mesure de parcourir 2,4 km sur un chemin naturel, à un rythme modéré ? »

À la demande concernant le fauteuil roulant, répondre clairement que la marche emprunte un chemin naturel non aménagé et que l’itinéraire n’est pas accessible en fauteuil roulant. Présenter cette limite avant le départ, avec respect, sans laisser entendre qu’un équipement ou un aménagement est disponible. Vérifier les besoins signalés permet aussi d’adapter l’accueil et les consignes, sans promettre une adaptation du parcours.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vérifier les besoins particuliers et la capacité à marcher 2,4 km à allure modérée. Expliquer que le chemin naturel non aménagé n’est pas accessible en fauteuil roulant.

Question 1.3. Citez deux règles à annoncer au groupe pour assurer un accueil respectueux des habitants et préserver le milieu naturel.

Avant le départ, annoncer deux règles simples qui protègent à la fois les relations avec les habitants et le milieu naturel :

- Respecter les habitants, leur tranquillité et leur intimité, et demander leur accord avant de les photographier.
- Rester sur l’itinéraire balisé, ne rien abandonner sur place et ne pas perturber les milieux naturels.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Rappeler que le groupe reste ensemble et suit les consignes du guide permet d’appliquer ces règles tout au long de la sortie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Respecter la tranquillité et l’intimité des habitants. Rester sur le sentier balisé, ne laisser aucun déchet et ne pas perturber le milieu naturel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

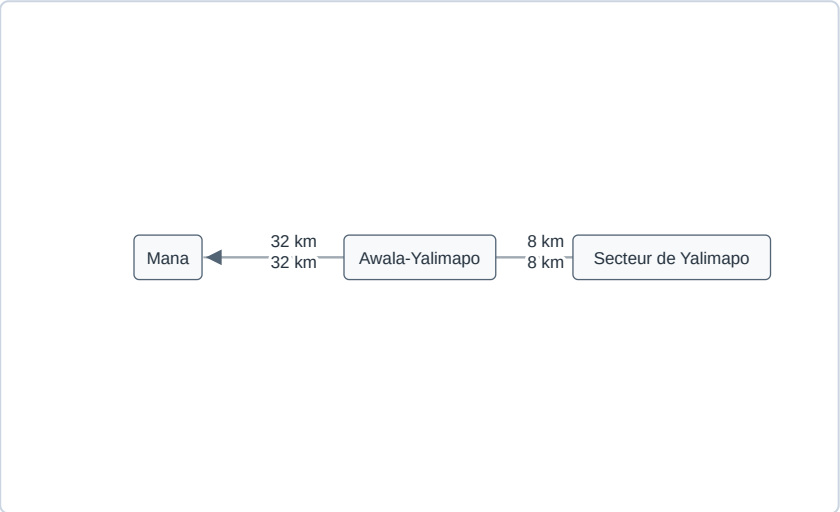
2. Étude de l’itinéraire et organisation horaire

La sortie suit l’itinéraire routier Mana - Awala-Yalimapo - secteur de Yalimapo, puis comprend une marche guidée balisée de 2,4 km. À partir des distances et durées fournies, vous calculez la distance aller-retour, établissez les horaires de marche et de transport, puis vérifiez la marge avant le retour prévu à Mana.

Question 2.1. Calculez la distance routière totale aller-retour entre Mana et le secteur de Yalimapo. Détaillez les étapes du calcul en utilisant les distances fournies dans le DT 1.

Les deux tronçons de l’aller mesurent 32 km et 8 km : la distance aller est donc 32 + 8 = 40 km. Le retour suit le même itinéraire, d’où 40 × 2 = 80 km. Le schéma n’étant pas à l’échelle, on additionne les distances indiquées et non les longueurs dessinées.

Itinéraire routier aller-retour



Même itinéraire au retour : (32 + 8) × 2 = 80 km.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Distance routière totale aller-retour : 80 km.

Question 2.2. Le minibus quitte Mana à 8 h 00. D’après les durées du DT 2, calculez l’heure d’arrivée au point de départ de la marche, puis l’heure de fin de marche si celle-ci débute à 9 h 30. Reportez les résultats dans le DR 1.

Étape	Calcul	Résultat
Mana au secteur de Yalimapo	8 h 00 + 40 min + 10 min	8 h 50
Fin de la marche	9 h 30 + 2 h 00	11 h 30

Le trajet routier jusqu’au départ de la marche dure 50 minutes au total. Le groupe arrive à 8 h 50, soit 40 minutes avant le début prévu à 9 h 30. La marche guidée dure deux heures, pauses comprises : elle se termine à 11 h 30.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 complété : arrivée et fin de marche

Étape	Calcul ou justification	Résultat
Arrivée au point de départ de la marche après un départ de Mana à 8 h 00	.....	8 h 50
Fin de la marche débutant à 9 h 30	.....	11 h 30
Heure proposée de départ du secteur de Yalimapo	.....	.....
Heure estimée d'arrivée à Mana et marge avant 16 h 30	.....	.....

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrivée au départ de la marche : 8 h 50. Fin de marche : 11 h 30.

Question 2.3. Proposez une heure de départ du secteur de Yalimapo permettant le retour à Mana avant 16 h 30. Intégrez le retour en minibus et une marge de sécurité d'au moins 30 minutes, justifiez votre proposition avec les durées du DT 2 et inscrivez les résultats dans le DR 1.

Le retour routier du secteur de Yalimapo à Mana dure 50 minutes. Pour conserver au moins 30 minutes avant l'échéance de 16 h 30, il faut donc quitter le secteur au plus tard à 15 h 10.

1. Départ proposé : 15 h 00.
2. Arrivée estimée à Mana : 15 h 00 + 50 min = 15 h 50.
3. Marge avant 16 h 30 : 40 minutes, soit 10 minutes de plus que la marge minimale demandée.

DR 1 complété : départ et marge de retour

Étape	Calcul ou justification	Résultat
Arrivée au point de départ de la marche après un départ de Mana à 8 h 00	.....	.....
Fin de la marche débutant à 9 h 30	.....	.....
Heure proposée de départ du secteur de Yalimapo	.....	15 h 00
Heure estimée d'arrivée à Mana et marge avant 16 h 30	..... 15 h 50 / marge 40 min	

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Départ à 15 h 00 ; arrivée à Mana à 15 h 50 ; marge : 40 min.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation de la prestation et calcul du coût

La sortie concerne douze visiteurs, un accompagnateur et un conducteur, soit quatorze personnes présentes. Les données de préparation précisent la quantité d'eau à prévoir avec sa réserve, les coûts des postes de la prestation et le prix de vente par visiteur pour établir le budget.

Question 3.1. Calculez la quantité d'eau potable à prévoir pour les quatorze personnes, réserve de 20 % comprise. Détaillez le calcul et arrondissez le résultat au dixième de litre supérieur.

Le groupe comprend 12 visiteurs, l'accompagnateur et le conducteur, soit 14 personnes. La quantité de base est donc de 14 × 0,75 = 10,5 L. La réserve de 20 % vaut 10,5 × 0,20 = 2,1 L. Il faut préparer 10,5 + 2,1 = 12,6 L. Cette quantité est déjà exprimée au dixième de litre et respecte l'arrondi supérieur demandé. Inscrire ce volume, réserve comprise, dans la ligne « Quantité d'eau à prévoir » du DR 2.

Quantité d'eau à inscrire dans le DR 2

Élément à préparer ou vérifier	Réponse du candidat
Nombre total de personnes présentes	.....
Quantité d'eau à prévoir, réserve comprise	12,6 L
Coût total des postes de la prestation	.....
Recette correspondant aux visiteurs inscrits	.....
Différence entre la recette et le coût total	.....
Deux vérifications avant le départ de la marche	.....
Deux informations à transmettre aux secours en cas d'incident	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévoir 12,6 L d'eau potable, réserve comprise, pour les 14 personnes présentes.

Question 3.2. Calculez le coût total des postes indiqués dans le DT 2 en utilisant la quantité d'eau obtenue à la question 3.1. Calculez ensuite la recette correspondant à douze visiteurs payant chacun le prix prévu et présentez les deux résultats en euros.

Le transport et l'accompagnateur coûtent respectivement 180 € et 150 €. Le déjeuner concerne les 14 personnes : 14 × 12 = 168 €. L'eau coûte 12,6 × 1,20 = 15,12 €. En ajoutant les autres frais forfaitaires de 25 €, le coût total est de 180 + 150 + 168 + 15,12 + 25 = 538,12 €. La recette des 12 visiteurs est calculée séparément au tarif de 62 € par personne : 12 × 62 = 744 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Coût et recette à inscrire dans le DR 2

Élément à préparer ou vérifier	Réponse du candidat
Nombre total de personnes présentes	.....
Quantité d'eau à prévoir, réserve comprise	.....
Coût total des postes de la prestation	538,12 € .....
Recette correspondant aux visiteurs inscrits	744 € .....
Différence entre la recette et le coût total	.....
Deux vérifications avant le départ de la marche	.....
Deux informations à transmettre aux secours en cas d'incident	.....

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Coût total des postes : 538,12 €. Recette des 12 visiteurs : 744,00 €, selon le tarif prévu.

Question 3.3. À partir des résultats de la question 3.2, calculez la différence entre la recette et le coût total. Indiquez ce que représente cette différence dans le budget de la sortie et citez deux informations à transmettre aux visiteurs avant le départ.

La différence entre la recette et le coût total est de 744 - 538,12 = 205,88 €. Elle correspond au solde prévisionnel positif après paiement des postes de coût retenus pour cette sortie, et non au montant de la recette. Avant le départ, préciser aux visiteurs l'itinéraire et l'allure prévue, puis l'horaire de retour prévu à Mana. Ces éléments leur permettent de connaître le déroulement de la prestation et son organisation pratique.

Solde à inscrire dans le DR 2

Élément à préparer ou vérifier	Réponse du candidat
Nombre total de personnes présentes	.....
Quantité d'eau à prévoir, réserve comprise	.....
Coût total des postes de la prestation	.....
Recette correspondant aux visiteurs inscrits	.....
Différence entre la recette et le coût total	205,88 € .....
Deux vérifications avant le départ de la marche	.....
Deux informations à transmettre aux secours en cas d'incident	.....

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Solde prévisionnel positif : 205,88 €. Informer les visiteurs de l'itinéraire, de l'allure prévue et de l'horaire de retour à Mana.

4. Encadrement, prévention et conduite à tenir

L'encadrement doit tenir compte d'un risque d'orage annoncé et d'une couverture téléphonique potentiellement limitée sur certaines portions du parcours. Les ressources précisent les vérifications préalables, l'organisation locale et la conduite à tenir en cas de malaise ou d'incident.

Question 4.1. Citez trois vérifications à effectuer avant le départ de la marche en tenant compte du bulletin météorologique, de l'état du parcours et de l'organisation locale.

Avant la marche, vérifiez les conditions du bulletin météo et confirmez qu'elles permettent de partir : si elles sont défavorables, différez ou interrompez la marche. Contrôlez ensuite que le parcours est ouvert et en état de permettre le passage. Enfin, contactez le responsable local pour confirmer l'organisation, l'informer de la présence et de l'itinéraire du groupe, puis vérifier le point de contact et la procédure de liaison si le réseau est absent.

DR 2 : vérifications avant la marche

Élément à préparer ou vérifier	Réponse du candidat
Nombre total de personnes présentes	.....
Quantité d'eau à prévoir, réserve comprise	.....
Coût total des postes de la prestation	.....
Recette correspondant aux visiteurs inscrits	.....
Différence entre la recette et le coût total	.....
Deux vérifications avant le départ de la marche	Météo favorable ; parcours ouvert et praticable
Deux informations à transmettre aux secours en cas d'incident	Responsable local informé ; liaison vérifiée

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Météo compatible avec la marche, parcours ouvert et praticable, responsable local informé et procédure de liaison connue.

Question 4.2. Un visiteur fait un malaise pendant la marche. Décrivez, dans l'ordre, les premières actions de l'accompagnateur, depuis la mise en sécurité du groupe jusqu'à l'alerte des secours.

1. Mettre le groupe en sécurité et le garder ensemble, puis évaluer la situation sans se mettre en danger.
2. Ne pas déplacer la personne, sauf danger immédiat. Repérer les informations utiles à l'intervention.
3. Alerter les secours en précisant le lieu, l'accès, la nature du malaise et le nombre de personnes concernées. Appeler le 15, le 18 ou le 112 selon la situation, puis informer le responsable local. Si le téléphone ne capte pas, appliquer la procédure de liaison convenue avant le départ.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sécuriser le groupe, évaluer sans danger, ne pas déplacer la personne sauf danger immédiat, puis alerter les secours.

Question 4.3. Indiquez deux informations concrètes à communiquer lors de l'alerte pour faciliter l'intervention des secours dans une zone où la couverture téléphonique peut être limitée.

Lors de l'alerte, donnez des repères qui aident les secours à localiser le groupe et à préparer leur intervention :

- La localisation précise du groupe et l'accès au lieu, avec un point de repère connu si possible.
- La nature du malaise et le nombre de personnes concernées.

Si le réseau est absent, utilisez la procédure de liaison prévue avec le responsable local.

DR 2 : informations à transmettre aux secours

Élément à préparer ou vérifier	Réponse du candidat
Nombre total de personnes présentes	.....
Quantité d'eau à prévoir, réserve comprise	.....
Coût total des postes de la prestation	.....
Recette correspondant aux visiteurs inscrits	.....
Différence entre la recette et le coût total	.....
Deux vérifications avant le départ de la marche	.....
Deux informations à transmettre aux secours en cas d'incident	Localisation et accès ; malaise et nombre de personnes

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Communiquer la localisation précise et l'accès, puis la nature du malaise et le nombre de personnes concernées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve professionnelle du CAP Agent de développement des activités locales, option tourisme en Guyane, appartient à la Édition 2026, code FV-ENT-ADAL-EP1 D'une durée de trois heures et de coefficient 4, elle porte sur la préparation d'une sortie touristique entre Mana et Yalimapo. Elle évalue l'accueil, l'organisation des horaires, le calcul des moyens et du budget, ainsi que la prévention et la gestion des incidents.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Distance routière aller-retour = 2 × distance aller lorsque le trajet retour suit le même itinéraire.
- Heure d'arrivée = heure de départ + durée du déplacement, en additionnant les tronçons successifs.
- Quantité d'eau avec réserve = nombre de personnes × quantité de base par personne × 1,20.
- Différence budgétaire = recette des visiteurs - coût total des postes indiqués.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les douze visiteurs des quatorze personnes présentes pour calculer l'eau et le déjeuner.
- Additionnez les durées des étapes et vérifiez la marge avant le retour prévu à 16 h 30.
- Appliquez la majoration de 20 % pour l'eau, puis arrondissez au dixième de litre supérieur.
- Avant la marche, vérifiez météo, ouverture et état du parcours, réserve d'eau et contact avec le responsable local.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le temps d'arrivée à partir d'un horaire de départ et de plusieurs trajets ?

Additionnez les durées successives des trajets, puis ajoutez le total à l'heure de départ. Convertissez les minutes si nécessaire et vérifiez que les arrêts déjà inclus dans les durées ne sont pas comptés une seconde fois.

Q : Comment calculer la réserve d'eau pour toutes les personnes présentes ?

Comptez les visiteurs et les membres de l'équipe présents. Multipliez ce total par la quantité de base par personne, augmentez le résultat de 20 %, puis arrondissez au dixième de litre supérieur comme demandé.

Q : Comment respecter l'heure de retour et conserver la marge de sécurité demandée ?

Utilisez la durée de retour en minibus indiquée dans le dossier. Choisissez une heure de départ du secteur qui permette d'arriver à Mana au moins 30 minutes avant 16 h 30, puis inscrivez les calculs et horaires dans le DR 1.

Q : Quels critères de notation et quelles consignes de sécurité sont à respecter ?

Le sujet attribue des points à chaque question, mais ne fournit pas de grille détaillée. Répondez à toutes les demandes, justifiez les calculs et appliquez les consignes données : sécuriser le groupe, localiser l'incident et transmettre les informations utiles aux secours.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capadaltourisme.fr/assets/annales/cap-adal-tourisme/Accueil et encadrement des touristes/2026/CAP (Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)) - Accueil et encadrement des touristes - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP ADAL, classés par épreuve et par année :
capadaltourisme.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP ADAL reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capadaltourisme.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.